

# Pelouses acidiphiles psammophiles arrière-dunaires

6230\*

9

\* Habitat prioritaire

CODE CORINE 35.15

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Position limitée au littoral nord-atlantique.

Topographie plane à légèrement inclinée, en expositions variées.

Sols sableux acides issus de la décalcification progressive de dunes anciennes (flandriennes) à horizon humifère mince, à hydromorphie variable.

Tradition historique de pâturage extensif.

### Variabilité

Diversité faible surtout conditionnée par l'hydromorphie du profil :

– en conditions faiblement hydromorphes : **pelouse à Laïche à trois nervures et Nard raide** [*Carici trinervis-Nardetum strictae*] présentant une variante à Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*) et Véronique officinale (*Veronica officinalis*) ;

– en conditions plutôt méso-xérophiles : **pelouse à Laïche des sables et Luzule des champs** [*Carici arenariae-Luzuletum campestris*], présentant une variante typique méso-xérophile à Vesce noire (*Vicia sativa* subsp. *nigra*), Pissenlit à fruits rouges (*Taraxacum* Sect. *Erythrosperma*), Gaillet maritime (*Galium verum* var. *maritimum*)..., et une variante de sol plus frais à Lotier pédonculé (*Lotus pedunculatus*), Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*)...

### Physionomie, structure

Pelouses rases, faiblement stratifiées, à aspect en brosse, fermées, dominées par les Monocotylédones.

Strate muscinale assez discrète.

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Fétuque filiforme	<i>Festuca filiformis</i>
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>
Laïche à trois nervures	<i>Carex trinervis</i>
Laïche des sables	<i>Carex arenaria</i>
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i>
Nard raide	<i>Nardus stricta</i>
Jonc à fleurs aiguës	<i>Juncus acutiflorus</i>
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
Violette des dunes	<i>Viola canina</i> var. <i>dunensis</i>

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec le pré tourbeux à Potentille des marais et Jonc à fleurs aiguës [*Comaro palustris-Juncetum acutiflori* ; *Juncenion acuti-*

*flori*, Code UE : 6410], nettement plus hygrophile et le relayant dans les niveaux topographiques inférieurs, et la lande à Laïche à trois nervures et Callune vulgaire [*Carici trinervis-Callunetum vulgaris*, Code UE : 2150\*] pour la pelouse à Laïche à trois nervures et Nard.

Avec la pelouse à Fétuque capillaire et Gaillet maritime [*Festuco tenuifoliae-Galietum maritimi* ; *Koelerion albescentis*, Code UE : 2130\*], neutrophile à acidocline, pour la pelouse à Laïche des sables et Luzule champêtre.

## Correspondances phytosociologiques

Pelouses psammophiles des dunes nord-atlantiques acidifiées ; alliance : *Carici arenariae-Festucion filiformis*.

## Dynamique de la végétation

### Spontanée

Communautés issues de pelouses dunaires initiales basiphiles à acidoclines [*Phleo arenarii-Tortuletum ruraliformis*, *Festuco tenuifoliae-Galietum littoralis* ; *Koelerion albescentis*, Code UE : 2130\*] par acidification du substrat sableux.

### Liée à la gestion

La baisse de la pression biotique induit leur envahissement par la lande dunaire [*Carici trinervis-Callunetum vulgaris*, Code UE : 2150\*] et surtout des fourrés agressifs d'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) [Code Corine : 31.8112] ;

Une eutrophisation modérée est possible, surtout pour la pelouse à Laïche des sables et Luzule des champs qui peut alors dériver vers une forme dunaire de la prairie mésotrophique à Luzule des champs et Crételle à crête [*Luzulo campestris-Cynosuretum cristati* ; *Achilleo millefolii-Cynosurenion cristati*, Code Corine : 38.1].

Le piétinement peut ouvrir la gazon de vivaces et éliminer l'horizon humifère, mettant à nu le sable ; la pelouse à Laïche des sables et Luzule des champs est alors remplacée ponctuellement par la pelouse psammophile ouverte à Corynéphore blanchâtre et Violette des dunes [*Viola dunensis-Corynephorum canescentis* ; *Koelerion albescentis*, Code UE : 2130\*].

## Habitats associés ou en contact

Pelouse psammophile ouverte à Corynéphore blanchâtre et Violette des dunes [*Viola dunensis-Corynephorum canescentis* ; *Koelerion albescentis*, Code UE : 2130\*] dans les lieux écorchés.

Lande à Laïche à trois nervures et Callune vulgaire [*Carici trinervis-Callunetum vulgaris*, Code UE : 2150\*].

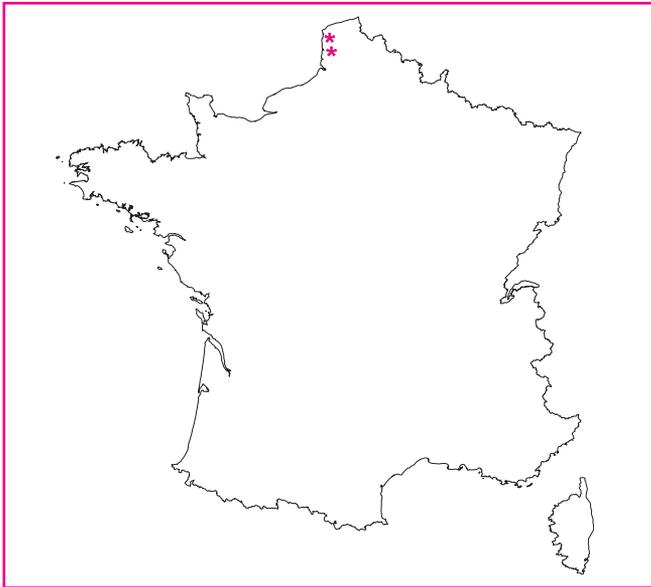
Pré tourbeux à Potentille des marais et Jonc à fleurs aiguës [*Comaro palustris*-*Juncetum acutiflori* ; *Juncenion acutiflori*, Code UE : 6410] dans les niveaux topographiques inférieurs.

Bas-marais dunaire à Laîche à trois nervures et Laîche noire [*Caricetum trinervi-fuscae* ; *Juncenion acutiflori*, Code UE : 2190].

## Répartition géographique

Ces deux pelouses psammophiles peuvent être considérées comme endémiques des systèmes dunaires acidifiés de la Manche orientale (Pas-de-Calais), étant surtout connues d'Ambleteuse jusqu'à Écault.

Des pelouses acidophiles psammophiles arrière-dunaires existent également dans les dunes fossiles de la plaine maritime flamande (dunes de Ghyvelde) ; elles sont à ce jour encore peu connues.



## Valeur écologique et biologique

Pelouses endémiques et menacées de haute valeur patrimoniale, surtout la pelouse à Laîche à trois nervures et Nard raide inscrite au Livre rouge des phytocénoses terrestres du littoral français. Elles hébergent des espèces :

- protégées en région Nord/Pas-de-Calais : Laîche à trois nervures, Nard raide, Genêt d'Angleterre, Danthonie décombante (*Danthonia decumbens*), Orchis bouffon (*Orchis morio*), Saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*), Pédiculaire des forêts (*Pedicularis sylvatica*), Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), Violette des dunes ;
- menacées en région Nord/Pas-de-Calais : Nard raide, Genêt d'Angleterre, Pédiculaire des forêts, Orchis bouffon, Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), Violette des dunes, Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), Euphrase confuse (*Euphrasia confusa*).

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Privilégier l'état le plus oligotrophique, sans aucun amendement.

## Autres états observables

Formes enrichies en espèces prairiales sur sols plus évolués.

Formes de dégradation dues à un surpâturage (chargement et cheptel inadaptés) ou, localement, à une densité trop forte du lapin.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Pelouses très rares dont les surfaces les plus importantes sont maintenant incluses dans des sites protégés et gérés (RNV du pré communal d'Ambleteuse, dunes de Ghyvelde), mais restant menacées par la dynamique naturelle vers les fourrés d'Ajonc d'Europe et l'eutrophisation.

Les autres sites relictuels risquent de disparaître à court terme en l'absence de mesures rapides de conservation.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Formation très peu étendue et en général imbriquée dans une mosaïque d'habitats. Sa conservation passe par un pâturage bovin ou ovin extensif ; faibles ressources fourragères.

## Cadre de gestion

Cet habitat étant encore souvent dans une phase transitoire de décalcification et étant donc amené à évoluer, il est difficile de savoir si certaines modifications progressives observées dans la composition floristique sont dues à des phénomènes d'évolution naturelle ou des phénomènes d'origine anthropique.

## Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Une diminution de la pression pastorale entraîne l'envahissement par la lande dunaire et les fourrés d'Ajonc d'Europe. Milieu relictuel qui a tendance à s'embroussailler et à être colonisé par les ligneux.

Cet habitat ne supporte aucune fertilisation sous peine d'évoluer très rapidement vers une forme mésotrophique de pré ; un piétinement trop important (bétail, fréquentation humaine) ou un poids trop important du bétail peuvent ouvrir le gazon aux vivaces et éliminer l'horizon humifère ; l'habitat évolue alors ponctuellement vers une formation plus ouverte à Corynéphore blanchâtre et Violette des dunes.

## Modes de gestion recommandés

L'habitat étant très mosaïqué sur les sites où il est présent, il apparaît difficile de distinguer sa gestion de celle des autres habitats également présents. On pourra y faire pâturer de manière extensive des bovins peu productifs (génisses), dans la mesure où leur poids n'est pas trop important. Les faibles ressources fourragères ne permettent qu'une exploitation limitée dans le temps. La pression réelle instantanée du pâturage à appliquer pour une gestion conservatoire de l'habitat doit être étudiée, ainsi que le mode de conduite des troupeaux.

Il est préférable de favoriser un pâturage avec de jeunes bovins qu'avec des vaches plus lourdes.

Tout affouragement en prairie doit être évité car il induirait un surpâturage par le bétail sur un habitat sensible.

Les bovins ont du mal à contenir la progression de l'Ajonc d'Europe. Des opérations régulières de débroussaillage doivent être effectuées, manuellement ou avec des engins adaptés (tracteurs équipés de pneus basse pression). Le recul du gestionnaire actuel n'est pas encore suffisant pour évaluer l'intérêt d'un pâturage uniquement bovin par rapport à un pâturage ovin ou mixte avec quelques équins. L'utilisation de poneys Dartmoor dans une phase de restauration de l'habitat après coupe des buissons d'Ajonc d'Europe est à l'étude.

Une fauche complémentaire peut être nécessaire.

Il est important de conserver un effectif important de lapins pour compléter l'action des herbivores domestiques : négociations à mener avec les détenteurs du droit de chasse, résoudre les problèmes de myxomatose...

### **Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion prises en faveur de l'habitat**

Pelouses endémiques et menacées à haute valeur patrimoniale.

### **Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée**

RNV du pré communal d'Ambleteuse.

## **Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer**

Des suivis scientifiques d'impact du pâturage sur la végétation de les formations à Nard raide sont donc en cours depuis 1998 sur la RNV du pré communal d'Ambleteuse.

Modes de gestion des fourrés à Ajonc d'Europe : des études et essais sont en cours sur l'utilisation de poneys ou la nécessité d'une fauche complémentaire dans une phase de restauration après la coupe.

Il serait intéressant d'établir l'historique des pratiques pastorales menées sur le site et de suivre l'impact des populations de lapins sur le maintien de l'habitat.

## **Bibliographie**

- BELLENFANT S., 1998.
- BELLENFANT S., 1999.
- DUHAMEL F. et HENDOUX F., 1992.
- FOUCAULT B. (de), GÉHU J.-M. et WATTEZ J.R., 1978.
- FOUCAULT B. (de), 1986.
- GÉHU J.-M., 1991.
- GÉHU J.-M. et FRANCK J., 1982.
- SEYTRE L., 1998.

## **Contacts**

Parc naturel régional du Boulonnais.